

Le 27 novembre 2007

Éric Fraser
Avocat

Par courriel et par poste

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Tél. : 514 289-2211, poste 3596
Télec. : 514 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire
2008-2009
Dossier Régie : R-3644-2007
Notre dossier : R000241 FE

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec Distribution précise certains éléments relatifs à la planification de l'audience du dossier tarifaire 2008-2009.

Tout d'abord, étant donné les contraintes de disponibilité de certains témoins, le panel 4 : *Coûts d'approvisionnement et activités de ventes de l'électricité*, témoignera en dernier après le panel 6.

Ainsi, l'ordre de présentation des panels identifiés dans notre correspondance du 20 novembre ainsi que leur composition se déclinent comme suit:

Panel 1 : Contexte, enjeux et orientations du dossier tarifaire 2008-2009 (HQD-01-01).

M. André Boulanger : président d'Hydro-Québec Distribution

M. Michel Bastien : directeur Affaires réglementaires et tarifaires, Hydro-Québec Distribution

Panel 2 : Prévion de la demande (HQD-02-01).

M. Yves Nadeau : chef Prévions de la demande et des revenus, Direction Planification et efficience, Hydro-Québec Distribution

Mme Lise Lefebvre : chargée d'équipe Demande en énergie, Prévion de la demande et des revenus, Direction Planification et efficience, Hydro-Québec Distribution

M. Normand Salman : chargé d'équipe Besoins en énergie et en puissance, Prévion de la demande et des revenus, Direction Planification et efficience, Hydro-Québec Distribution

Panel 3 : Efficience, Coût du service, principes réglementaires et investissements (HQD-03-01, HDQ-04 à HQD-10 et HQD-13).

M. Michel Bastien : directeur Affaires réglementaires et tarifaires, Hydro-Québec Distribution

Mme Danielle Lapointe : directrice Planification et efficience, Hydro-Québec Distribution

M. Rémi Dubois : chef Orientations et stratégies, Direction Planification et efficience, Hydro-Québec Distribution

Mme Françoise Mettelet : chef Affaires réglementaires et tarifaires, Direction Affaires réglementaires et tarifaires, Hydro-Québec distribution

Panel 5 : Programmes et activités en efficacité énergétique (HQD-14).

M. Michel Bastien : directeur Affaires réglementaires et tarifaires, Hydro-Québec Distribution

M. Stéphane Verret : chef Planification et intégration, Direction Efficacité énergétique, Hydro-Québec Distribution

M. François Vallières : chef Mise en marché clientèle résidentielle, Direction Efficacité énergétique, Hydro-Québec Distribution

Mme Johanne Daviau : chef Mise en marché clientèle affaires, Direction Efficacité énergétique, Hydro-Québec Distribution

Mme Martine Ouellet : chef Efficacité énergétique Grandes entreprises et Ventes mines métallurgie et fabrication, Direction Grandes entreprises, Hydro-Québec Distribution

M. Rémi Dubois : chef Orientations et stratégies, Direction Planification et efficience, Hydro-Québec Distribution

Panel 6 : Répartition des coûts, structures tarifaires, interfinancement (HQD-11, HQD-12).

M. Michel Bastien : directeur Affaires réglementaires et tarifaires, Hydro-Québec Distribution

M. Marcel Côté : chef Coûts et caractéristiques de la consommation, Direction Affaires réglementaires et tarifaires, Hydro-Québec Distribution

M. Albert Chéhadé : chef Tarification, Direction Affaires réglementaires et tarifaires, Hydro-Québec Distribution

Panel 4 : Coûts d'approvisionnement et activités de revente de l'électricité (HQD-02-02).

- M. Michel Bastien : directeur Affaires réglementaires et tarifaires, Hydro-Québec Distribution
- M. Daniel Richard : directeur Approvisionnement en électricité, Hydro-Québec Distribution
- M. Hani Zayat : chef Planification et fiabilité, Direction Approvisionnement en électricité, Hydro-Québec Distribution
- M. Daniel Mongeon : chef Programmation et optimisation, Direction Approvisionnement en électricité, Hydro-Québec Distribution

En ce qui concerne le temps de contre-interrogatoire requis, le Distributeur se réserve une période d'environ dix à quinze (10 à 15) minutes par intervenants.

Le Distributeur maintient les moyens préliminaires qu'il a déjà annoncés dans la correspondance du 20 novembre 2007, à savoir le rejet de deux éléments de preuve présentés respectivement par le GRAME et le RNCREQ.

Nous constatons que le RNCREQ a substantiellement modifié la qualification demandée pour M. Raphals. Hydro-Québec Distribution maintient toutefois la contestation du statut d'expert que nous avons déjà annoncée dans nos correspondances du 21 septembre et 20 novembre 2007, puisqu'il n'y a toujours aucun lien entre cette qualification et la preuve déposée par M. Raphals.

Pour terminer, le Distributeur prévoit une période d'une heure trente (1 h 30 min) pour son argumentation et quarante-cinq (45) minutes pour sa réplique.

Croyant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués



Eric Fraser

js

c.c.: Intervenants (par courriel seulement)